

---

---

**Essais de réaction au feu — Allumabilité  
des produits du bâtiment soumis  
à l'incidence directe de la flamme —**

**Partie 2:**

**Essai à l'aide d'une source à flamme unique**

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
*Reaction to fire tests — Ignitability of building products subjected to direct  
impingement of flame —  
(standards.iteh.ai)  
Part 2: Single flame source test*

[ISO 11925-2:1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ebae06a7-dbbd-4d95-bd20-460f3fe611b2/iso-11925-2-1997)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ebae06a7-dbbd-4d95-bd20-460f3fe611b2/iso-11925-2-1997>



Sommaire	Page
1 Domaine d'application .....	1
2 Références normatives .....	1
3 Définitions .....	1
4 Principes .....	2
5 Prescriptions de sécurité .....	2
6 Eprouvettes .....	3
7 Appareillage d'essai .....	4
8 Mode opératoire d'essai .....	5
9 Rapport d'essai .....	8

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

**Annexes**

A Avis relatif aux essais pour produits finis .....	18
B Méthode d'essai des matériaux fondants ou fuyant la flamme .....	19
C Bibliographie .....	27

© ISO 1997

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse  
Internet central@iso.ch  
X.400 c=ch; a=400net; p=iso; o=isocs; s=central

Imprimé en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 11925-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 92, *Sécurité au feu*, sous-comité SC 1, *Réaction au feu*.

L'ISO 11925 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Essais de réaction au feu — Allumabilité des produits du bâtiment soumis à l'incidence directe de la flamme*:

— *Partie 2: Essai à l'aide d'une source à flamme unique.*

— *Partie 3: Essai multi-sources.* (standards.iteh.ai)

Partie 1 est en préparation.

[ISO 11925-2:1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ebac06a7-dbbd-4d95-bd20-)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ebac06a7-dbbd-4d95-bd20->

Les annexes A à C de la présente partie de l'ISO 11925 sont données uniquement à titre d'information.

## Introduction

Le feu est un phénomène complexe; son comportement et ses effets dépendent d'un grand nombre de facteurs étroitement liés entre eux. Le comportement des matériaux et produits dépend des caractéristiques du feu, du mode d'utilisation des matériaux et de l'environnement dans lequel ils sont exposés. La philosophie des "essais de réaction au feu" est expliquée dans l'ISO/TR 3814.

Un essai, tel que celui qui est spécifié dans la présente partie de l'ISO 11925, traite seulement d'une situation de feu potentielle schématisée par l'incidence d'une petite flamme sur un produit vertical; il ne peut, à lui seul, fournir une ligne directrice quelconque sur le comportement en cas d'incendie.

Un essai de ce type peut toutefois être utilisé dans un but de comparaison ou pour assurer une certaine qualité de performance (dans le cas présent l'allumabilité) considérée comme ayant un rapport avec les performances d'incendie en général. Il serait erroné d'attacher un autre sens à l'exécution de cet essai.

Des développements complémentaires de cette méthode sont actuellement en cours dans d'autres instances internationales et ces travaux seront surveillés de près par l'ISO/TC 92, en particulier la recherche sur la conception du porte-échantillon et si le tampon de coton est approprié.

Le terme "allumabilité" est défini dans l'ISO/CEI Guide 52 comme la mesure de la facilité avec laquelle une éprouvette peut être allumée sous l'influence d'une source extérieure de chaleur, dans les conditions d'essai spécifiées. C'est l'une des premières propriétés du feu évidentes qu'il convient presque toujours de prendre en considération dans toute évaluation d'un danger d'incendie. Elle peut, toutefois, ne pas être la caractéristique principale du matériau qui affecte l'évolution de l'incendie dans un bâtiment.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ebae06a7-dbbd-4d95-bd20-460f3fe611b2/iso-11925-2-1997>

Le présent essai ne s'appuie pas sur l'utilisation de matériaux à base d'amiante.

# Essais de réaction au feu — Allumabilité des produits du bâtiment soumis à l'incidence directe de la flamme —

## Partie 2:

### Essai à l'aide d'une source à flamme unique

**AVERTISSEMENT** — Afin que des précautions appropriées puissent être prises en vue de préserver la santé, nous attirons l'attention de tous ceux qui sont concernés par les essais au feu sur la possibilité que des gaz toxiques ou nocifs se dégagent durant l'exposition des éprouvettes. Il convient également de suivre l'avis de sécurité donné à l'article 5.

## 1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 11925 prescrit une méthode d'essai permettant de déterminer en position verticale l'allumabilité des produits du bâtiment par incidence directe d'une petite flamme sous éclairage énergétique zéro afin d'évaluer le niveau de performance le plus bas.

La présente méthode d'essai évalue l'allumabilité des produits mais pas en situation de feuréel et de ce fait n'évalue pas le danger. Il convient donc d'utiliser seulement l'essai comme une méthode portant sur l'allumabilité "primaire" des matériaux.

**NOTE** — Il est possible d'aborder l'allumage secondaire des matériaux lors du développement d'un feu en se référant à l'ISO 5657 qui évalue l'allumabilité des produits des bâtiments par éclairage énergétique.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ebae06a7-dbbd-4d95-bd20-460f3fe611b2/iso-11925-2-1997>

## 2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision, et les parties prenantes des accords fondés sur la présente norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO/CEI Guide 52:1990, *Glossaire de termes relatifs au feu et de leurs définitions*.

ISO/TR 14697:—<sup>1)</sup>, *Essais de réaction au feu — Lignes directrices sur l'emploi de subjectiles*.

## 3 Définitions

Pour les besoins de la présente partie de cette norme internationale, les définitions données dans l'ISO/CEI Guide 52, ainsi que les définitions suivantes s'appliquent.

**3.1 masse constante:** Etat d'une éprouvette lorsque deux pesées successives effectuées à 24 h d'intervalle ne diffèrent pas de plus de 0,1% de la masse de l'éprouvette ou de 0,1 g, selon la valeur la plus grande.

1) À publier.

**3.2 produit essentiellement plat:** Produit ayant l'une des caractéristiques suivantes:

- a) une surface exposée essentiellement plate;
- b) une surface irrégulière dont les irrégularités sont uniformément réparties sur la surface exposée à condition que:
  - 1) au moins 50 % de la surface d'un carré représentatif de 250 mm x 250 mm soient situés à moins de 6 mm de profondeur d'un plan s'étendant sur les points les plus hauts de la surface exposée; ou que
  - 2) pour les surfaces contenant des cratères, des fissures ou des trous n'excédant pas 6,5 mm de largeur et 10 mm de profondeur, la somme des surfaces de ces cratères, fissures ou trous ne représente pas plus de 30 % d'un carré représentatif de 250 mm x 250 mm de la surface exposée.

**3.3 hauteur de flamme:** Distance entre le bord supérieur du brûleur et l'extrémité jaune de la flamme.

**3.4 débris/gouttes enflammés:** Matière s'écoulant ou se séparant de l'éprouvette au cours de l'essai et tombant sous le bord inférieur initiale de l'éprouvette en continuant à flamber en tombant et allumant le tampon de coton.

**3.5 produit:** Matériau, élément composite ou ensemble sur lesquels des informations sont requises.

**3.6 allumage:** Présence d'une flamme à la surface de l'éprouvette après retrait de la source d'allumage.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ebae06a7-dbbd-4d95-bd20-460f3fe611b2/iso-11925-2-1997>

NOTE — Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 11925, la définition de l'allumage donnée dans l'ISO/CEI Guide 52 est insuffisante.

## 4 Principe

Les éprouvettes sont exposées à une petite flamme et leur comportement à l'allumage est observé.

## 5 Prescriptions de sécurité

L'évaluation de l'allumabilité d'un produit quelconque en utilisant des sources de flammes présente des risques et il est essentiel de prendre les précautions appropriées. Il convient de faire tout particulièrement attention à la manipulation de gaz inflammables, à l'émission de gaz potentiellement toxiques et à la possibilité d'embrasement des éprouvettes.

Il convient de prévoir des moyens appropriés pour éteindre les éprouvettes, sans oublier que certaines peuvent provoquer une émission importante de flammes au cours de l'essai. Il convient de disposer d'un pulvérisateur d'eau manuel et/ou fixe susceptible d'être dirigé sur la surface en feu ainsi que d'autres moyens tels qu'extincteurs et couvertures pare-feu.

Dans certains cas, il peut être difficile d'éteindre complètement un feu couvant et l'immersion dans l'eau peut être nécessaire.

## 6 Éprouvettes

### 6.1 Préparation

L'éprouvette peut être découpée dans le produit à essayer. Le gabarit spécifié en 7.8 peut être utilisé pour faciliter cette opération.

### 6.2 Dimensions

Les dimensions des éprouvettes soumises à l'essai doivent faire (340 0/-1) mm de long sur (90 + 1/0) mm de large.

Essayer les éprouvettes présentant une épaisseur nominale inférieure ou égale à 60 mm en utilisant la totalité de leur épaisseur. Quand l'épaisseur nominale des éprouvettes est supérieure à 60 mm, ramener cette épaisseur à 60 mm, en partant de la surface non exposée. S'il est nécessaire de réduire ainsi les dimensions de l'éprouvette, ne pas exposer la surface coupée à la flamme.

Lorsque le produit n'est pas essentiellement plat, les éprouvettes peuvent être essayées sous la forme de l'utilisation finale (par ex. isolation de tubes). Dans ce cas, un porte-éprouvette modifié est nécessaire et cela doit être précisé dans le rapport d'essai (voir annexe A).

### 6.3 Nombre d'éprouvettes

**6.3.1** Six éprouvettes du produit de bâtiment à essayer doivent être soumises à l'essai. Trois éprouvettes doivent être découpées dans la longueur et trois autres dans la largeur. Un autre ensemble de six éprouvettes peut être nécessaire pour répéter l'essai (8.5.3).

**6.3.2** Pour les produits de plus de 3 mm d'épaisseur, un ensemble préliminaire complet d'éprouvettes supplémentaires est nécessaire pour effectuer les essais afin d'identifier le point d'inflammation le moins favorable, si ce point est exposé dans les conditions d'utilisation finale spécifiées en 8.2.2.2 et 8.2.2.3.

**6.3.3** Si un matériau soumis à l'essai est asymétrique du fait de son épaisseur et qu'en pratique chacune des faces peut être exposée à la source d'allumage, il y a lieu d'utiliser pour chaque face une série distincte d'éprouvettes. De même, pour les matériaux hétérogènes tant chimiquement que physiquement ou de toute autre façon, utiliser autant de séries d'éprouvettes que nécessaire pour représenter le comportement réel du matériau lorsque ce dernier est exposé à la source d'allumage.

**6.3.4** Lorsque la surface d'un matériau présente des zones incontestablement différentes mais que chacune de ces zones peut être conforme aux caractéristiques de surface décrites en 3.2, plusieurs essais doivent être effectués afin de faire une évaluation complète du produit.

**6.3.5** En cas d'installation d'un matériau ayant des bords recouverts mais pouvant également être utilisé sans protection des bords, il convient d'effectuer les essais sur des éprouvettes recouvertes et non recouvertes.

### 6.4 Conditionnement

Les éprouvettes en matériau hygroscopique doivent être conditionnées avant essai jusqu'à masse constante à une température de (23 ± 2) °C et une humidité relative de (50 ± 5) % (voir 3.1). Ces prescriptions correspondent à l'atmosphère recommandée figurant dans l'ISO 554.

Les éprouvettes en matériau non hygroscopique doivent être stockées dans cet environnement pendant au moins 48 h avant essai.

## 6.5 Substrats

Dans la pratique, lorsque des matériaux doivent être fixés à des substrats, des méthodes analogues doivent être appliquées à la préparation des éprouvettes afin de disposer d'éprouvettes représentatives de l'utilisation finale. (Un guide sur les substrats pour les essais au feu et leur application aux surfaces exposées fait l'objet de l'ISO/TR 14697.)

NOTE — Lors de la préparation des éprouvettes, veiller à exposer le bord inférieur des matériaux appliqués sur les substrats car, dans la pratique, le substrat peut s'étendre au-delà de la partie inférieure du matériau à essayer et ne pas être lui-même soumis à exposition des bords. Il convient que la configuration de l'éprouvette reflète les aspects pratiques de facteurs tels que le type de substrat, la fixation au substrat etc.

## 6.6 Tampon de coton

Le tampon doit se composer de fibres de coton neuves, non teintées et douces, sans aucune adjonction de fibres artificielles, et doit avoir des dimensions de 100 mm x 50 mm et 20 mm d'épaisseur et une masse de  $(1,75 \pm 0,2)$  g. Il doit être séché dans une étuve à  $(105 \pm 5)$  °C pendant au moins 30 min puis stocké dans un dessiccateur pour refroidissement avant utilisation.

Au maximum 3 min avant le début de l'essai, le tampon doit être placé dans un petit plateau métallique de 100 mm x 50 mm et de 25 mm de profondeur logé au centre sous le porte-éprouvette.

(standards.iteh.ai)

## 7 Appareillage d'essai

ISO 11925-2:1997

**7.1 Local d'essai**, capable de fournir un environnement dans l'ensemble à l'abri des courants d'air, à  $(25 \pm 10)$  °C et sous une humidité relative de  $(50 \pm 30)$  %.

NOTE — On a constaté qu'un local partiellement obscurci permet de mieux percevoir les petites flammes en surface.

**7.2 Chambre de combustion**, qui consiste en une enceinte (voir figure 1) en plaques métalliques inoxydables, comportant des portes vitrées résistant à la chaleur pour permettre l'accès et au moins une observation frontale et latérale. La ventilation de l'enceinte doit être libre; la vitesse de l'air mesurée dans la cheminée de la chambre de combustion représentée à la figure 1 doit être de  $(0,7 \pm 0,1)$  m/s. Pour la sécurité de l'opérateur, il convient que la chambre de combustion soit située sous une hotte correctement ventilée. Pour la sécurité de l'opérateur, l'espace entre les pieds à l'avant de la chambre de combustion doit être clos.

**7.3 Source d'allumage**, comprenant un brûleur construit comme représenté à la figure 2 et conçu de manière à pouvoir être utilisé verticalement ou incliné à 45° par rapport à l'axe vertical. Il doit être monté de manière à se déplacer doucement d'avant en arrière dans un plan horizontal le long de l'axe médian de la chambre de combustion.

Le brûleur doit être muni d'un robinet de réglage de précision pour assurer un contrôle précis de la hauteur de flamme.

**7.4 Combustible**, propane du commerce à 95% minimum de pureté. La pression du gaz doit se situer entre 10 kPa et 50 kPa afin d'obtenir la stabilité de la flamme, brûleur incliné à 45°.

**7.5 Porte-éprouvette**, qui se compose d'un double châssis en U, de 15 mm de large et  $(5 \pm 1)$  mm d'épaisseur, les autres dimensions étant celles représentées à la figure 3, en acier inoxydable. Le châssis est suspendu verticalement au support (voir 7.6 et figure 4) de manière à exposer directement le dessous de l'éprouvette à la flamme le long de son axe médian et de ses bords (voir figures 7 à 10).

Les deux parties du porte-éprouvette sont réunies par des vis ou des brides pour empêcher le gauchissement de l'éprouvette.

La technique de fixation utilisée doit permettre de maintenir l'éprouvette pendant la durée de l'essai.

**7.6 Support vertical**, sur lequel est fixé le porte-éprouvette de manière à être suspendu et à exposer le bord ouvert contenant l'éprouvette à la flamme du brûleur.

La distance entre le dessous de l'éprouvette et la plaque horizontale au dessus de la grille métallique doit être respectivement de  $(125 \pm 10)$  mm et de  $(85 \pm 10)$  mm pour les points d'allumage sur les bords ou en surface.

Le support est monté sur une plaque horizontale (de 210 mm de large et 455 mm de long) de manière à pouvoir tourner à  $90^\circ$  autour de son axe vertical. Le brûleur glisse sur la même plaque le long de l'axe central de la chambre de combustion (voir figures 1 et 4).

**7.7 Dispositif de mesure du temps**, par exemple chronomètre ayant une précision minimale de 0,2 s ou dispositif de mesure du temps équivalent.

iTeh STANDARD PREVIEW

**7.8 Gabarit**, qui consiste en une plaque métallique de  $(340 \pm 0/ - 1)$  de long sur  $(90 \pm 1/ - 0)$  de large.

ISO 11925-2:1997

**7.9 Dispositifs de surveillance de flamme**

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ebae06a7-dbbd-4d95-bd20-46031c611b2/iso-11925-2-1997>

**7.9.1 Dispositif de mesure de la hauteur de flamme**, qui, placé en un point fixe du brûleur, indique une hauteur de flamme de 20 mm (voir figure 5).

**7.9.2 Cale du brûleur pour le point d'allumage sur le bord**, amovible, de 16 mm de long et susceptible d'être montée sur l'orifice du brûleur afin de contrôler la distance entre le point préétabli de contact de la flamme avec l'éprouvette [voir figure 6a)].

**7.9.3 Cale du brûleur pour l'incidence de flamme en surface**, conique, amovible et susceptible d'être montée sur l'orifice du brûleur pour contrôler la distance fixe de 5 mm entre le bord du brûleur et la surface de l'éprouvette [voir figure 6b)].

**7.10 Anémomètre**, pour mesurer la vitesse du flux d'air dans l'orifice supérieur de sortie de la chambre de combustion (voir 7.2 et figure 1).

## 8 Mode opératoire d'essai

### 8.1 Opérations préliminaires

**8.1.1** Contrôler la vitesse requise du flux d'air dans l'orifice supérieur de sortie de la chambre de combustion.

**8.1.2** Retirer l'éprouvette de son environnement de conditionnement et la soumettre à l'essai pendant 3 min. Si nécessaire, l'éprouvette peut être transférée dans un conteneur hermétique.

**8.1.3** Fixer l'éprouvette dans le porte-éprouvette de manière à ce que les cadres du porte-éprouvette recouvrent une extrémité et les deux faces et à ce que l'extrémité exposée soit à 30 mm de l'extrémité du châssis (voir figure 3).

NOTE — L'opérateur peut juger utile de marquer le porte-éprouvette de manière à ce que le bord inférieur de l'éprouvette soit toujours situé à cette distance.

**8.1.4** Contrôler les distances entre le brûleur et l'éprouvette à l'aide de la cale spécifiée en 7.9.2 ou 7.9.3, brûleur incliné à 45° (voir, selon le cas, figures 4 et 7 à 10).

**8.1.5** Positionner le tampon de coton dans le plateau métallique sous l'éprouvette, sur le sol de la chambre de combustion.

## 8.2 Opérations d'essai

**8.2.1** Enflammer le brûleur en position verticale et le laisser se stabiliser. Régler le robinet de manière à obtenir une hauteur de flamme de 20 mm en utilisant le dispositif spécifié en 7.9.1. Cette opération est effectuée hors position de fonctionnement préétablie pour empêcher une incidence accidentelle de la flamme sur l'éprouvette.

NOTE — On a jugé utile de mesurer la hauteur de flamme sur un fond noir.

**8.2.2** Incliner le brûleur à 45° par rapport à son axe vertical et l'avancer horizontalement jusqu'à ce que la flamme atteigne le point préétabli de contact avec l'éprouvette.

Mettre en route le dispositif de mesurage du temps au moment du premier contact de la flamme avec l'éprouvette. Appliquer la flamme pendant 15 s, puis retirer doucement et progressivement le brûleur.

**8.2.2.1** Dans le cas de produits essentiellement plats d'une épaisseur inférieure ou égale à 7 mm et susceptible d'avoir un bord exposé en pratique, la flamme doit être appliquée au centre du dessous des éprouvettes (voir figure 7).

**8.2.2.2** Dans le cas de produits monocouche essentiellement plats d'une épaisseur supérieure à 7 mm et susceptibles d'avoir dans la pratique un bord exposé, la flamme doit être appliquée au point "X" le moins favorable, préalablement identifié à l'aide d'un ensemble d'essais préliminaires, les points d'allumage étant réalisés en différents points de l'axe médian des éprouvettes par en dessous, en commençant à 1,5 mm derrière la surface de front (voir figure 8).

**8.2.2.3** Dans le cas de produits multicouches essentiellement plats d'une épaisseur supérieure à 7 mm et susceptibles d'avoir dans la pratique un bord exposé, qu'il soit couvert ou non, deux catégories d'essais doivent être effectués:

- a) une première catégorie d'essais telle que spécifiée en 8.2.2.2 (voir figure 9);
- b) une deuxième catégorie d'essais préliminaires avec l'éprouvette tournée à 90 ° sur son axe vertical et la flamme la touchant par en dessous en différents points le long du bord avant de manière à pouvoir atteindre toutes les couches internes (voir figure 10).

Le point le moins favorable doit être préalablement déterminé à l'aide des essais préliminaires de a) (voir figure 9) et de b) (voir figure 10).

**8.2.2.4** Dans le cas de produits essentiellement plat (voir 3.2) dont une seule surface est exposée dans la pratique, la flamme doit être appliquée sur l'axe médian de l'éprouvette, à 40 mm au-dessus du bord inférieur (voir figure 6b). Pour ce faire, le porte-éprouvette contenant l'éprouvette doit être abaissé de 40 mm.

**8.2.2.5** Dans le cas de produits qui ne sont pas essentiellement plats et qui doivent être soumis aux essais sous leur forme définitive, la flamme doit être appliquée au point le moins favorable préalablement déterminé (voir annexe A).

### 8.3 Durée de l'essai

L'essai doit être terminé 2 min après le retrait de la flamme ou plus tôt si

- a) aucun allumage n'est observé après retrait de la source de flamme;
- b) l'éprouvette cesse de brûler (ou d'être incandescent); ou
- c) si l'extrémité de la flamme atteint le bord supérieur de l'éprouvette.

### 8.4 Matériaux fondant ou fuyant la flamme

Le brûleur décrit dans la présente méthode d'essai peut être utilisé mais de manière différente pour déterminer l'allumabilité de matériaux qui fondent ou se rétractent au contact de la flamme. L'annexe B donne des conseils portant sur les essais de ces matériaux.

[ISO 11925-2:1997](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ebae06a7-dbbd-4d95-bd20-460f3fe611b2/iso-11925-2-1997)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ebae06a7-dbbd-4d95-bd20-460f3fe611b2/iso-11925-2-1997>

### 8.5 Observations

**8.5.1** Relever la position d'application de la flamme.

**8.5.2** Pour chacune des six éprouvettes, relever:

- a) le moment où un allumage éventuel se produit et la durée des flammes;
- b) le moment où une incandescence éventuelle se produit et sa durée;
- c) la distance entre l'extrémité de la flamme et le point d'application de la flamme du brûleur;
- d) toute séparation éventuelle de débris/gouttes enflammés ou incandescents et l'allumage éventuel d'un tampon de coton ainsi que le moment où cela se produit;
- e) l'extension éventuelle des flammes (ou de l'incandescence) à un bord quelconque, au cours du cheminement de la flamme ou après son retrait et le moment où cela se produit.

**8.5.3** En cas de différence de comportement à l'allumage de l'une des six éprouvettes (par exemple non-allumage d'une sur six), il convient de répéter l'essai sur une autre série de six éprouvettes.

NOTE — Cette note est destinée à vérifier que le résultat en question est bien dû à une "mauvaise" éprouvette et non à une variabilité de l'allumabilité du matériau lui-même.

## 9 Rapport d'essai

Le rapport d'essai doit comporter les informations suivantes:

- a) référence à la présente partie de l'ISO 11925;
- b) nom et adresse du demandeur;
- c) nom et adresse du laboratoire d'essais;
- d) description complète et dénomination commerciale du produit de bâtiment, y compris l'épaisseur, la masse volumique ou le poids par unité de surface, pour chaque couche dans le cas de produits multicouches;
- e) informations relatives à l'échantillonnage;
- f) durée du conditionnement;
- g) description du substrat (s'il est utilisé);
- h) description du porte-éprouvette en cas de modification (voir annexe A);
- i) description et, le cas échéant, schéma du point d'allumage;
- j) observations relevées, comme défini en 8.5;
- k) date de l'essai.

iteh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO 11925-2:1997  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/ebae06a7-dbbd-4d95-bd20-460f3fe611b2/iso-11925-2-1997>